



# Keleier Forest Landerne

Bulletin mensuel d'information de La Forest-Landerneau

N°421

SEPTEMBRE 2016/ Miz Gwengolo



Les annonces pour le bulletin d'octobre sont à déposer en mairie par courriel pour le jeudi 22 septembre

## Mairie :

Tél : 02 98 20 21 43  
Fax : 02 98 20 32 44

Courriel : [mairie@la-forest-landerneau.fr](mailto:mairie@la-forest-landerneau.fr)  
Internet : [www.la-forest-landerneau.fr](http://www.la-forest-landerneau.fr)

## Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30  
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h  
Samedi : 9h – 11h

## Bibliothèque :

### Heures d'ouverture

Tél : 02 98 20 39 57 Courriel : [bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr](mailto:bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr)  
Mardi 16h30/18h30, jeudi 16h30/18h30, samedi 10h30/12h30

## Service des Eaux et de l'assainissement

Service Client 02.77.62.40.00 de 8h à 20h du lundi au vendredi

**Urgences techniques : 02 77 62 40 09**

(24 heures sur 24, 7 jours sur 7)

## Permanences du Maire et des Adjoins

Yvon BESCOND, Maire ..... le mardi de 11h à 12h – le vendredi de 17h à 18h  
Roland GUILLON (Finances-Administration Générale).....le jeudi de 19h00 à 20h00  
Gisèle HALLEGOUET (Ecole-Enfance-Jeunes).....le mardi de 18h00 à 19h00  
Michel BARRE (Urbanisme-Voirie-Environnement-Cadre de Vie) .....le mercredi de 18h30 à 19h30  
Emmanuelle ABILY (Sport-Loisirs-Culture) .....le lundi de 17h45 à 18h30

**En dehors de ces horaires, le Maire et les Adjoins reçoivent sur rendez-vous**

Le bureau municipal se réunit tous les lundis à 18h

Quoi de neuf ?



### Les dates à retenir

03/09 Forum des associations – Salle polyvalente, de 10h à 13h  
03/09 Collecte de journaux à l'école Georges Brassens  
Septembre Opération ferraille (*la date sera précisée ultérieurement*)  
01/10 Collecte de journaux à l'école Georges Brassens  
14/10 Fête du potiron au Château de Joyeuse Garde  
20/11 Kig ha farz école Ste Anne  
25,26,27/11 Exposition peinture et artisanat



## Infos pratiques

### Santé

#### Horaires pharmacie de l'Elorn (N. RICHARD) :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30 et le samedi matin de 9h à 12h30.

1 Place du Château – Tél : 02.98.20.28.76

#### Gardes pharmacies

Tableau de garde du samedi après-midi et dimanche de 9h30 à 20h. Après 20h composez le **3237**.

	Samedi	Dimanche
03 et 04/09	Begot-Bouyer Landerneau	Le Ber Landivisiau
10 et 11/09	Bernicot Landerneau	Le Port Plouédern
17 et 18/09	Jouillat-Dutreix Landerneau	Richard La Forest- Landerneau
24 et 25/09	Begot - Bouyer Landerneau	Martineau Landivisiau

#### INFIRMIERES :

- **Béatrice FILY-SIDOINE**

02.98.20.23.15

Soins à domicile 7 jours/7 et sur rendez-vous

- **Cabinet infirmier Sandrine GORREC & Sandrine GUILLOTEAU**

06.20.47.28.90 – 4 Place du Château

Soins à domicile 7 jours /7 – Suspension des permanences sans RDV. (Ne pas hésiter à laisser vos coordonnées sur la messagerie téléphonique, nous ne pouvons pas répondre lorsque nous sommes en soins)

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE : Hubert CASTREC

2 route de Kerhuon 02.98.20.21.82 sur rendez-vous

MEDECINS : 2 route de Rulan (ancien cabinet kiné près de l'école G.Brassens) – 02.98.20.96.95.

Sur RDV du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9 h à 12 h. – **Dr GRAVRAND** : lundi, jeudi, samedi matin (une semaine sur deux) – **Dr LE GOFF** : mardi, mercredi, vendredi, samedi matin (une semaine sur deux)

GARDES DES MEDECINS : Après 19h et le week-end appeler le **15**

#### Association ADMR de Landerneau et sa région

21 bis rue de la Tour d'Auvergne - 29800 Landerneau

☎ 02.98.85.64.22

HORAIRES D'OUVERTURE A LANDERNEAU

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

### Commission action sociale

**Permanence le mardi 6 septembre de 14h à 15h au bureau polyvalent**, afin d'aider à effectuer les démarches administratives, à régler les différents problèmes et résoudre les difficultés que vous pouvez rencontrer dans votre vie quotidienne.

Possibilité de RDV : contacter la Mairie

### Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

### Collecte ordures ménagères et recyclables Pour le mois de septembre 2016

**Collecte des recyclables** les jeudis 8 et 22/09

**Collecte ordures ménagères** les jeudis 1<sup>er</sup>, 15 et 29/09

### Heures d'ouverture de la déchetterie

(ZI Saint Eloi) – ☎ : 02.98.85.19.50

**Horaires d'été du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre 2016**

Ouvert du Lundi au Samedi :

9h -12h et 14h -19h

Fermé dimanche et jours fériés.



### Déchets de jardin

#### ➦ Stationnement remorque

03-04/09	Rue de Rohan	07/09	Ker Arzel
10-11/09	Lot Rochebrune	14/09	Croix de La Lieue
17-18/09	Gare	21/09	Rte Kerhuon (n°42)
24-25/09	Route de Kerhuon	28/09	Keranna

Nous vous rappelons que la remorque ne doit recevoir que les **coupes de tonte de pelouse et des végétaux dont le diamètre ne dépasse pas 20 cm**. Donc pas de plastique, de cailloux, de bois, ni d'ordures ménagères.

### Eco point

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer des ordures ménagères près des containers à verre. Merci de votre compréhension.

## Vie Paroissiale

#### Messes du mois de septembre :

- Dimanches **4 et 18 septembre à La Forest-Landerneau à 10h30.**

Les inscriptions au catéchisme pourront être prises lors du forum des associations le **samedi 3 septembre** ou à l'accueil au presbytère de Saint-Divy, tous les samedis de 10h30 à 11h30.

## Compte rendu Conseil Municipal du lundi 4 juillet

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 4 juillet 2016 à 20 heures à la mairie, sous la présidence d'Yvon BESCOND, Maire. Absents, excusés : Emmanuelle ABILY, procuration à Yvon BESCOND ; Gisèle HALLEGOUËT procuration à Roland GUILLON ;

### Répartition des amendes de police :

En application de l'article R2334-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, le département est compétent pour répartir le produit des amendes de police relatives à la circulation routière au titre de l'exercice 2015. Pour 2016 le conseil départemental a retenu les mêmes thématiques que pour 2015 :

- Liaisons piétonnes,
- Sécurisation aux abords des établissements recevant du public (ERP),
- Travaux de mise en accessibilité (agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP)).

C'est ce dernier thème que la commune propose cette année. Cette phase de mise en accessibilité de la voirie et des accès aux espaces publics a été estimée à 32.545 € H.T.

Accord du conseil municipal pour valider ce projet d'aménagement.

### Communauté de communes : Avis sur les transferts de compétence.

La loi N° 2015 – 991 du 07 août 2015 dite loi NOTRE prescrit à compter du 1er janvier 2017 des transferts de compétences, de façon échelonnée, des communes vers les communautés de communes.

- C'est le cas de la **compétence « Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire »**. Cette compétence deviendra obligatoire dès le 1er janvier 2017.

13 zones sont à transférer, venant rejoindre les 16 zones déjà communautaires (pour la commune de la Forest, la zone des 4 Vents est déjà communautaire).

- **Transfert de la compétence « Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage »**. Cette obligation incombait jusqu'à présent aux communes de plus de 5000 habitants, seule Landerneau était concernée. Ce transfert se fait de communes à communauté. Cette compétence deviendra obligatoire à compter du 1er janvier 2017 et figure dans la liste des compétences d'éligibilité à la bonification de la dotation globale de fonctionnement.

- **Transfert de la compétence « Création et gestion de Maisons de Services Au Public (MSAP) et définition des obligations de service publics y afférentes »**

Depuis 2004 la communauté gère la maison des services publics. Cet équipement a pour vocation d'être pour le territoire un lieu d'accueil du public au sein duquel il peut trouver un grand nombre de services dans les domaines de l'emploi notamment.

Les conditions d'obtention de la bonification de la DGF vont devenir de plus en plus contraintes dans les années à venir.

La communauté propose donc que lui soit transférée cette compétence.

Accord du conseil municipal pour les trois transferts.

### PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) : Création d'une commission municipale.

Suite à la mise en place du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, le maire propose de former une commission municipale chargée du dossier pour notre commune.

Tous les conseillers feront partie de cette commission qui sera animée par Yvon BESCOND et Michel BARRE. Accord du conseil municipal.

### Syndicat de bassin : Désignation d'un titulaire et d'un suppléant au comité syndical.

Suite à l'adhésion de la commune de La Forest-Landerneau au Syndicat de bassin de l'Elorn, 2/3 des collectivités adhérentes ont adopté la modification des statuts pour l'adhésion de notre commune.

En conséquence, le conseil municipal doit désigner un titulaire et un suppléant au comité syndical.

Proposition : Titulaire : Yvon BESCOND - Suppléant : Roland GUILLON.

Accord du conseil municipal.

### SDEF: Convention de travaux pour le remplacement des lampadaires à la salle de sports.

Dans le cadre d'intervention de travaux d'éclairage public, la commune sollicite le SDEF (Syndicat Départemental d'Energie et d'Équipement du Finistère) pour des travaux au niveau de la salle de sports. La participation communale est fixée à 2 150 €.

Accord du conseil municipal autorisant le maire à signer la convention avec le SDEF.

### Finances

#### ✚ Subventions aux associations.

Roland GUILLON propose d'attribuer les subventions aux associations en appliquant les règles habituelles (nombre d'adhérents et cotisations encaissées).

- Joyeuse Garde Forestoise (JGF)	5424 €
- Gymnastique Retraités Actifs	318 €
- Amicale Laïque	993 €
- UNC	55 €
- FNACA	55 €

- La Forest à petites foulées	391 €
- Club Val Elorn (Amicale des retraités)	685 €
- Asso de Chasse La Paysanne du Ménéchou	94 €
- Cantine de l'Ecole Sainte Anne	6121 €
- Amicale des Agents territoriaux du Pays de Landerneau	1830 €
- Tous Ensemble avec Justine	105 €
- Association des Parents d'élèves de l'école Georges Brassens	180 €
- APEL école Sainte Anne	180 €
- Secours Catholique	105 €
- Croix Rouge Française	105 €
- Amicale des Donneurs de Sang de Landerneau et sa région	105 €
- Secours populaire	105 €

**TOTAL 16.851 €**

Accord du conseil municipal.

#### ✚ **Taxe d'aménagement : Changement du taux et exonération.**

Le Maire propose de modifier le taux pour harmoniser avec les communes environnantes.

Proposition est faite de passer le taux de 3% à 3,5% et d'exonérer les abris de jardin à 100%.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de faire passer le taux communal de la taxe d'aménagement de 3 à 3,5%, d'exonérer de la taxe les abris de jardin, pigeonniers et colombiers et de reconduire les exonérations précédemment décidées (Délibération du 17 octobre 2011).

#### ✚ **Délibérations modificatives.**

**Budget Commune** (en vue acquisition bâtiment-commerce situé au 2 rue de Keramanac'h) :

##### Dépenses:

Chapitre 21	Article 2138	Opération 30	
	Autre construction :		+ 130.000 €
Chapitre 23	Article 2313	Opération 28	
	Construction		+ 3.000 €
Chapitre 20	Art 2051	Opération 16	
	Concessions et droits assimilés		+ 1000 €

##### Recettes:

Chapitre 16	Article 1641	Opération ONA	
	Emprunt		+ 134.000 €

Accord du conseil municipal.

### Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2015.

Le service est exploité en affermage par la société SAUR (fin du contrat le 31.12.2018). L'eau est distribuée à 796 abonnés (+0,4%)

La production d'eau est de 76.739 M3 pour l'année 2015 contre 82.154 M3 en 2014 (-6,6%). Le volume acheté est de 10.145 M3 et les exportations de 188 M3 ;

En 2015, les abonnés domestiques ont consommé 76.674 M3,

Le rendement du réseau a été de 87.2% en 2015 contre 82.2% en 2014.

Un abonné domestique consommant 120 M3 paie 212.96 € au 01.01.2016, soit en moyenne 1,77€/M3.

Sur ce montant 104,46 € reviennent à l'exploitant, 61,40 € à la commune, et il y a 47,10 € de taxes.

Proposition est faite au Conseil Municipal d'adopter ce rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable qui sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la délibération.

Le rapport complet est accessible en ligne : <http://www.services.eaufrance.fr>

### Personnel communal : Embauche d'une personne pour l'animation jeunesse.

Compte tenu de la modification du temps scolaire à compter de la rentrée de septembre 2014 suite à la mise en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), et après une période d'observation et d'évolution des TAP, il convient de créer un poste d'adjoint d'animation 2ème classe à temps non complet 20/35 afin d'assurer la direction des TAP, l'animation du foyer des jeunes, puis une ½ journée en ATSEM et une surveillance de cantine. Accord du conseil municipal.

### Informations

#### ✚ **Marché de travaux salle de sports.**

Entreprises retenues pour la rénovation de la salle :

Lot 1 – Désamiantage – Terrassement - Gros œuvre  
LARVOR 39.0000 € H.T

Lot 2 – Charpente Métallique  
Serrurerie Bretagne Métallerie 23.103 € H.T.

Lot 3 – Couverture – Etanchéité – Bardage  
Le Mestre Frères 265.983 € H.T.

Lot 4 Menuiserie Alu -  
Bretagne Métallerie 16.343 € HT.

Lot 5 Doublage – Cloisons – faux plafonds  
Menuiserie bois Batiroise 8 297 € H.T.

Lot 6 Revêtement de sols - Faïence Cariou  
5434,86 € H.T. avec option

Lot 7 Peinture  
Décors et Techniques 1 880 € H.T.

Lot 8 Plomberie- Ventilation  
Celtic Chauffage 6185€ H.T. sans l'option

Lot 9 – Electricité  
Bleuven-Monot 10 241 € H.T avec l'option

#### ✚ **Travaux sur le réseau d'eau potable.**

Comme convenu, des travaux de changement de canalisations sont programmés sur le réseau. Le maître d'œuvre TPAE prépare les estimatifs et les appels d'offre.

#### ✚ **Préemption pour l'achat d'un immeuble.**

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal qu'il a exercé son droit de préemption sur le bâtiment-commerce situé au 2 rue de Keramanac'h.

#### ✚ **Nomination d'un membre pour le CCAS :**

Suite au décès d'un membre nommé du CCAS, il convient de désigner un autre membre, Monsieur Le Maire propose la nomination de Madame Solange DREO.

#### ✚ Dotations accordées :

- DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux): 114.000 € pour la rénovation de la salle de sports
- FPIC ( Fonds National de péréquation des ressources Intercommunales et Communales: 33 .713 € (28.107 € en 2015).
- Taxes additionnelles aux droits d'enregistrement : 41.642,88 € (31.275 € en 2015).
- DGF (Dotation Globale de Fonctionnement): 124.497 € (148.095 en 2015).
- DSR (Dotation de Solidarité Rurale) : 25.960 € (24.554 e en 2015).
- DNP (Dotation Nationale de Péréquation) : 7593 € (8284 € en 2015).

#### ✚ Requête au tribunal administratif :

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal, qu'un administré a fait un recours auprès du Tribunal Administratif pour une déclaration accordée à la société Danisco pour des travaux de réfection/remaniement de couverture.

#### ✚ SNCF

Pour consulter les nouveaux horaires TER septembre 2017 : <http://www.transports.bretagne.bzh>

**L'intégralité du compte rendu du conseil municipal est consultable en Mairie.**

### Informations municipales

#### Bâtiment « Boulangerie – Spiserezh »

En vente depuis quelques années, le bâtiment où était implantée la boulangerie au centre-bourg vient d'être acheté par la commune.



Les élus ne souhaitant pas que ce local soit transformé en habitation sur toute sa surface, Monsieur le Maire a fait usage de son droit de préemption pour se porter acquéreur du bâti.

L'emplacement est idéal pour une petite surface commerciale et des contacts sont déjà bien avancés en ce sens.

La signature de l'acte ayant eu lieu le mercredi 24 août, la commune est désormais propriétaire.

Des plans d'aménagements intérieurs vont être réalisés pour réaliser des travaux de réhabilitation.

### Information SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)

Le premier SCoT du Pays de Brest, approuvé en 2011, est en révision depuis décembre 2014. L'étape du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui traduit le projet du Pays de Brest sera présentée lors de réunions publiques qui se dérouleront au cours de la seconde quinzaine de septembre 2016.

Jeudi 29 septembre – 18 h – Le Family à Landerneau

Le document du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est téléchargeable sur le site [www.pays-de-brest.fr](http://www.pays-de-brest.fr)

### Urbanisme

#### Déclarations préalables de travaux

##### Demandes :

- TY PRIOL SCI – Rue de Keramanach – Changement de fenêtres, drainage, réfection toits appentis, réfection de l'enduit façade est, mise en sécurité du mur ouest
- DONVAL Jean-Jacques – 3 Le Courtez – Remplacement de la haie par une clôture
- GUILLARD Véronique – 4 route de l'Elorn – Changement d'une fenêtre
- KERMARREC Michel – 1 hameau de Parc Hir – Construction d'un abri de jardin
- DELAGNES Hervé et MINIER Cécile – 14 Keryvonne – Remplacement fenêtres et porte-fenêtre
- QUINTRIC Serge – 5 place de Rochebrune – Pose d'un auvent
- LANDAIS Pascal – 3 kermaria – Edification d'une clôture et d'un portail
- TURQUETI Gilbert – 2 Coz Liorzou – Ravalement à l'identique
- RUNARVOT Paul – Gorrequer Huella – Ravalement
- CORRE Joël – 5 rue de Kerjakez – Division de terrain

##### Accords :

- CHEMIN Hervé – 2 allée de Kervalan – Pose d'un portail et d'un grillage
- PETTON Xavier – 9 Gorrequer Huella – Remplacement barrières, portillon, portes et fenêtres d'un appentis
- BERGAMASCHI Christian – 12 Parc Hir – Ravalement, remplacement fenêtres, volets et portes
- CŒUR-JOLY Lionnel – 2 clos de la Garenne – Construction d'un abri de jardin
- QUINIOU Jean-Joseph – Beauhuden – Construction d'un abri de terrasse amovible
- TY PRIOL SCI – Rue de Keramanach – Changement de fenêtres, drainage, réfection toits appentis, réfection de l'enduit façade est, mise en sécurité du mur ouest
- DONVAL Jean-Jacques – 3 Le Courtez – Remplacement de la haie par une clôture
- GUILLARD Véronique – 4 route de l'Elorn – Changement d'une fenêtre
- DELAGNES Hervé et MINIER Cécile – 14 Keryvonne – Remplacement fenêtres et porte-fenêtre
- LANDAIS Pascal – 3 kermaria – Edification d'une clôture et d'un portail
- TURQUETI Gilbert – 2 Coz Liorzou – Ravalement à l'identique
- SAS DANISCO – 2 La Grande Palud – Création d'une zone de dépotage

## Permis de construire

### Demandes :

- DURAND Gwen et GOARAND Jennifer – Parc Bras – Lot n°9 – Construction d'une maison individuelle
- DROUMAGUET Yann – 36 bis route de Kerhuon – Construction d'une extension
- VALK Priscilla – Parc Bras – Lot n°7 – Construction d'une maison individuelle
- WEST Arnaud – Le Quinquis – Création d'une pisciculture, façade en bois, baies vitrées, porte d'entrée, mur de soutènement, carport
- LAGADEC Louis-Paul – 10 route de l'Elorn – Construction de deux maisons individuelles
- LE ROY Sylvain et YVEN Christine – Clos de la Garenne – Lot n°17 – Construction d'une maison individuelle

### Accords :

- KOWAL Aurélien et BOSSER Ludivine – Clos de la Garenne – Lot n°13 – Construction d'une maison individuelle
- CUADRADO Anthony et LE PETIT Camille – Parc Bras Lot n°10 – Construction d'une maison individuelle
- SCOTT Robert et VERMEESCH Peggy – Rue de Kéramanach – Construction d'une maison individuelle
- GOURLAOUEN Françoise – Parc Bras – Lot n°21 – Construction d'une maison individuelle

## Analyse de l'eau

Analyses effectuées le 16/07/2016. Eau conforme aux normes de qualité. Nitrates : 22 mg/L.

## Etat Civil

### Naissance :

- Diane RAOUL WILT, domiciliée 15 Keryvonne, née le 9 juillet 2016 à Brest.

### Décès :

- LABAT veuve MORVAN Suzanne, 96 ans, domiciliée 3 Kergréac'h, décédée le 22 juin 2016.
- QUÉDEC Jeanne, 81 ans, domiciliée Kernevez, décédée le 3 juillet 2016.

### Publications de mariage :

- DELABARRE Fabien, conseiller commercial et BERTHE Marine, infirmière, domiciliés 5 hameau de Rulan.
- GLADIEUX Patrick, agent de maîtrise et CADIOU Marine, infirmière, domiciliés 30b chemin Labatut à Salleboeuf, et résidant 1 place des noisetiers.

### Mariages :

- JEZEQUEL Cédric, mécanicien et BRUYERE Céline, ingénieur de recherche, domiciliés 3 Dour Yan, mariés le 6 août 2016.
- LE BORGNE Eric, interne en médecine générale et ALLARD-LATOURET Tiphaine, interne en médecine générale, domiciliés 9 rue Jean Gabin à Brest, et résidant 15 route de Kerhuon, mariés le 13 août 2016.

## Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés en **septembre 2000**. En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir **du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans**. L'inscription ne peut pas être prise avant. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille. Une attestation leur sera délivrée. Elle est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

## Lutte contre le bruit : Arrêté préfectoral du 1er mars 2012

Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et leurs abords doivent prendre toutes les mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils et d'appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses (liste non limitative) ne soient pas une gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente. A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

**Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 19h, les dimanches et les jours fériés de 10h à 12h.**

## Dispositions à appliquer par les victimes de nuisances sonores :

Il convient aux personnes s'estimant victimes de nuisances sonores de s'adresser aux responsables des animaux ou objets en cause pour les rappeler à leurs obligations.

Si cette intervention demeure sans effet, il convient de le confirmer par lettre recommandée. Enfin en cas d'insuccès, s'ouvre la procédure pénale par dépôt de plainte auprès de la gendarmerie.

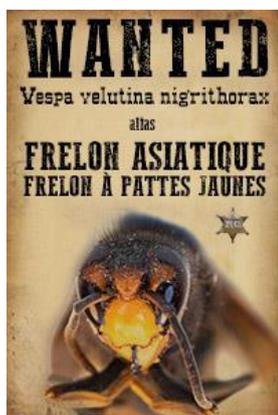
## Brûlage des déchets

Pour les particuliers, les collectivités territoriales et les professionnels de l'entretien d'espaces verts, **le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année** au titre du Règlement Sanitaire Départemental (RSD).

Pour les agriculteurs et les forestiers, le brûlage des résidus issus de l'élagage au titre de l'exploitation agricole (vergers, haies bocagères) ou de l'entretien de la forêt pour la prévention des incendies est autorisé.

## Divagation et nuisance de chiens et de chats

Il est interdit de laisser les chiens et les chats divaguer. Tout propriétaire de chiens doit garder ses animaux dans l'enceinte de sa propriété. Ce dernier est également tenu de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



À partir du mois d'avril, chaque fondatrice ayant survécu à la période hivernale commence seule la construction de son nid dans un lieu protégé : abri de jardin, auvent, carport, encadrement de fenêtre ou de porte, avancée de toit, grange, cache moineaux... En début de saison, ce nid ne contient que quelques alvéoles dans lesquelles la fondatrice dépose ses œufs.

La fondatrice est seule durant une trentaine de jours, jusqu'à l'apparition des premières ouvrières. L'élimination du nid est donc facile à condition de s'assurer que la fondatrice soit bien présente à l'intérieur au moment de l'intervention.

Si ce nid primaire n'est pas détruit à temps il sera quitté dès que le nombre d'ouvrières sera suffisant afin de procéder au développement du nid définitif qui contiendra jusqu'à 2000 frelons...

Ce nid définitif, généralement situé à grande hauteur, est difficile à repérer et à détruire.

Soyez donc vigilants pour une détection la plus précoce possible des nids.

Rappel : la Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas (CCPLD) prend en charge les frais de destruction des nids de frelons asiatiques.

La destruction est effectuée par la FDGDON avec laquelle la Communauté a passé une convention. L'intervention n'aura lieu qu'après une reconnaissance préalable effectuée par le référent de la commune.

Si vous repérez ce qui vous semble être un nid de frelons asiatiques vous devez en informer la Mairie.

**Pour plus d'informations, voir sur le site internet de la commune la page consacrée aux frelons asiatiques.**

## Fête du Potiron

### A La Forest Landerneau



**Vendredi 14 octobre 2016**

**à 19 heures Au Château**

**Rdv sous l'arche du Château de Joyeuse Garde**

**Animation - Dégustation de soupe et de friandises**

Venez nombreux...apportez vos cucurbitacées (citrouille, courge, potiron, potimarron etc...) pour déco et échanges...

[contacts / Emmanuelle Abily Mairie e.abily.laforest@orange.fr](mailto:e.abily.laforest@orange.fr)



### Informations diverses

#### Le Relais Parents Assistants Maternels (RPAM)

Le Relais est un service gratuit, de proximité, et pour tous. Ce service est financé par vos communes, la CAF et le Conseil Départemental, et géré par l'association Don Bosco.

**Vous êtes parent ou allez le devenir, vous recherchez un mode d'accueil, vous trouverez au Relais :**

**Des renseignements sur :**

- Les différents modes de garde (individuel ou collectif),
- La liste et les disponibilités des assistants maternels,
- Vos droits, et les aides dont vous pouvez bénéficier,
- Vos devoirs et droits d'employeur,
- Des contrats de travail et le contrat d'accueil.

**Un accompagnement et un soutien :**

- Dans vos démarches administratives,
- Dans votre rôle de parent.

**Vous êtes ou souhaitez devenir assistant maternel ou garde d'enfant à domicile, le Relais :**

**Vous informe sur :**

- La professionnalisation (l'agrément, formation...)
- Vos droits et obligations en tant que professionnel.

### **Vous informe sur :**

- Vos droits, et devoirs de salariés,
- Les contrats de travail, le contrat d'accueil

### **Vous propose :**

- Des temps d'informations, d'échanges autour de vos pratiques professionnelles,
- Des conférences, des soirées à thème, des ateliers,
- De la documentation spécifique, des outils...

### **Pour les enfants, le Relais c'est aussi :**

- Des temps d'éveil à partager avec l'adulte qui l'accompagne (assistant maternel, garde à domicile, parent...),
- Des espaces aménagés et sécurisés pour vivre des temps ludiques et profiter avec d'autres d'activités et jeux variés,
- Un lieu de socialisation et de découverte pour lui, et un espace convivial de rencontre et d'échanges pour l'adulte qui l'accompagne.

### **Planning du relais :**

Permanence en itinérance – Accueil téléphonique et/ou physique
Rendez-vous physique – itinérance possible
Animations en itinérance

Lundi	9h30-11h30	13h30-17h
	9h00-12h30	
Mardi	9h00-12h30	13h30-18h
Mercredi	9h30-11h30	13h00-18h
Jeudi	9h00-12h30	Temps administratif
Vendredi	9h30-11h30	13h00-16h
	Fermeture les semaines paires	
samedi	6 animations par an, pour les enfants parents et professionnels	

### **Permanence de septembre à décembre**

#### **Mardi :**

<b>Pencran</b>	06 sept	20 sept	04 oct	18 oct	15 nov	29 nov	13 déc
<b>La Martyre</b>	13 sept	27 sept	11 oct	08 oct	22 nov	06 déc	

#### **Jeudi :**

<b>Saint- Divy</b>	08 sept	29 sept	03 nov	17 nov	01 déc	15 déc
<b>Saint- Thonan</b>	22 sept	06 oct	10 nov	24 nov	08 déc	

Permanence en itinérance		
Mardi	Pencran	Jardin d'enfants
	La Martyre	Syndicat du Plateau
Jeudi	Saint-Divy	Garderie périscolaire
	Saint-Thonan	Maison de l'enfance

### **Animations programmées :**

**Le jeudi 05/09 :** Sortie découverte à la Maison de la Rivière de Sizun (balade aménagée au bord de l'Elorn, aquariums, expositions permanente et temporaire des peintures de Lucien Pouedras (mémoire de campagnes bretonnes).

**Le mercredi 05/10 :** Exposition Chagall à Landerneau

**Les lundis, mercredis et vendredis :** Lecture, jeux libres et échanges avec les lieux collectifs. Projets en constructions.

**Le samedi 15/10 :** animation découverte à définir

**CONTACTS :** Relais parents Assistants Maternels  
02-98-43-63-97 Rpm.interco@donbosco.asso.fr

### **Collecte de sang**



En collaboration avec l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Landerneau, l'Etablissement Français du Sang, Site de Brest, organise une collecte de sang à :

**LANDERNEAU – EHPAD AN ELORN**  
**Rue du Docteur POULIQUEN**

**Lundi 12 septembre 2016 de 15h à 19h**  
**Mardi 13 septembre 2016 de 14h à 18h**  
**Mercredi 14 et jeudi 15 septembre 2016 de 8h à 12h**

## Forum des associations

Le forum aura lieu le samedi 3 septembre à la salle polyvalente (sous la Mairie) de 10 heures à 13 heures.

## APE Georges Brassens

### LA FOREST - LANDERNEAU OPERATION RECUP' DE JOURNAUX !



Publicités, magazines et autres papiers glacés sont exclus de la collecte.

**ECOLE GEORGES BRASSENS**  
**SEPTEMBRE : Samedi 3 entre 11h et 12h**

Rendez-vous à la salle omnisports.

## Ecole Sainte-Anne

# Ecole Sainte-Anne

# Kig ha Farz

## le Dimanche 20 Novembre 2016



12 € le repas par Adulte  
(boisson non comprise)  
10 € la part à emporter  
5 € par enfant de moins de 12 ans  
Gratuit pour les moins de 4 ans

10h30 : vente de gâteaux

11h45 : vente de parts à emporter

12h00 ou 13h30 repas sur place :

Potage - Kig ha Farz - Endives - Fruit ou glace - Café

Coupon de réservation

### RÉSERVATION :

**Fabrice JESTIN - Tél. 02 98 20 22 32 (après 18h)**

**Mail : favaemlu.jestin@orange.fr**

**Annie ABGRALL - Tél 02 98 20 30 70**

**Mail : jean-christophe.abgrall@wanadoo.fr**

**ou déposer le coupon de réservation à l'école Ste-Anne**

*(réservation souhaitée pour le 14 novembre 2016)*

Nom et prénom : .....

Nombre de repas adultes : .....

Nombre de repas enfants moins de 12 ans : .....

Nombre de repas enfants moins de 4 ans : .....

Nombre de parts à emporter : .....

Service de 12h  Service de 13h30

## Club « Val Elorn »



### Randonnées pédestres – fin 2016

Pour les sorties, RDV « parking de l'église » à 13h30 pour un départ groupé en voitures particulières.

Chaussures adaptées et bâtons recommandés.

Renseignements auprès de :

Daniel Larvor : 02.98.20.31.51

Gisèle Hallégouët : 02.98.20.25.95

Dates	Randonnées
05/09/16	Lampaul Guimiliau « Ste Anasthasie » - 9.7 km
12/09/16	St Urbain - 11.6 km
19/09/16	Guipavas - 9 km
03/10/16	Logonna D. - « La Pointe du Château » - 11 km BM à 13h20
10/10/16	Sizun - « La Vallée de L'Élorn » - 11 km
17/10/16	La Roche Maurice - 9 km
24/10/16	Rumengol - 10.4 km
07/11/16	Plouguerneau « Kélerdut » - 9 km
14/11/16	Daoulas - 8 km
21/11/16	Tibidy - 9.5 km
05/12/16	Locmélar - 9.5 km
12/12/16	Gouesnou - « Le Canada » - 9 km
19/12/16	Ploudaniel - 9.3 km
09/01/17	Plabennec - « Loc Maria » - 8.7 km
16/01/17	St Divy - 8 km + Galette

### Inter club :

Jeudi 8 septembre : Plouédern

Jeudi 22 septembre : La Forest

Jeudi 13 octobre : Saint-Thonan

Mardi 25 octobre : Pencran

**Travaux manuels** : jeudi 20 octobre (toujours le 3<sup>ème</sup> mardi du mois).

**Travaux d'aiguilles** : reprise courant septembre (à voir avec les responsables).

**Buffet froid** : jeudi 15 septembre à 12h à la salle polyvalente. Inscriptions pour le mardi 6 septembre au foyer Kerjean ou auprès des responsables.

**Assemblée générale** jeudi 8 décembre à 11h à la salle polyvalente

**Une permanence sera assurée le samedi 03/09 au Forum des Associations pour toutes informations sur notre activité.**

## JGF Gym enfant

Les inscriptions à la gym enfants se feront au forum des associations samedi 3 septembre. Certificat de non contre-indication obligatoire. Possibilité de deux cours gratuits pour découvrir la discipline.

Reprise des cours lundi 19 et jeudi 22 septembre pour la gym bébés de 10 h 35 à 11 h 35.

Mercredi 21 septembre pour l'activité d'expression de 14 h à 15 h pour les enfants nés en 2009/2007, de 15h à 16 h pour les 3-4 ans.

Le samedi 24 septembre pour la gym dansée de 9h30 à 10 h 30 pour les 6 ans

10 h 30 à 11 h 30 pour les 7/9 ans

11 h 30 à 12 h 30 pour les plus de 10 ans

### Fête de l'élevage



Cette année, le comice des éleveurs de l'Elorn à la Penfeld s'est déroulé à la Forest-Landerneau le dimanche 26 juin,

Cette fête de l'Élevage, animée par 24 éleveurs de la région, a été un vrai succès populaire dans une ambiance conviviale !



## Vos annonces

### Annonces diverses

✚ A louer T2, meublé et équipé, 5 Streat Nevez.  
Contact au 06.88.18.56.14 ou [hugues.priol@orange.fr](mailto:hugues.priol@orange.fr)

✚ **Objets trouvés** : Manteau enfant marron à petits cœurs, veste en jean, ballon de football vert et noir...  
Les réclamer en mairie.

✚ Assistante maternelle sur La Forest-Landerneau dispose d'une place à partir de janvier 2017 pour un enfant de 2 à 12 ans. Pour plus de renseignements contacter le 02-98-20-33-89 ou 06-98-10-04-93 Fabienne CORRE

✚ Le service de soins infirmiers à domicile d'Amadeus aide et soins recrute sur le secteur de Landerneau et Lesneven en CDD, à temps partiels, deux aides médico-psychologique pour réaliser des soins d'hygiène, relationnels et de confort auprès de personnes âgées et/ou en situation de handicap. Poste à pourvoir au 1<sup>er</sup> septembre 2016.  
[contac@amadeus-asso.fr](mailto:contac@amadeus-asso.fr); tél 02-98-21-12-40

✚ Donne cours de piano tous niveaux à domicile. Méthode et style adapté pour chacun.  
20 euros pour l'heure  
Contact : Amélie BEGUIN 06-16-65-76-85

### Professionnels

## Café de la Gare

**Ouvert tous les jours de 10h00 à 12h30 et de 17h00 à 19h30 sauf mardi après-midi et mercredi matin.**

Ouvert tous les dimanches et jours fériés

Pain tous les jours sauf le mercredi.

Tel 02 98 20 20 80

[cafedelagare29@sfr.fr](mailto:cafedelagare29@sfr.fr) (possibilité de donner son mail pour être informé des animations du café)

### Samedi 3 septembre, 19h00 : Tango !

Démonstration de tango argentin par les membres de l'association « Al Compas del corazon »

Assiettes à grignoter

### Dimanche 4 septembre, 10h 00

#### Ballade contée pique-nique

A partir de 10 heures, pour vous mettre en bouche, Brigitte et Nathalie vous feront parcourir les rives de l'Elorn en vous racontant des histoires (extra)ordinaires pour le plaisir de tous.

A partir de midi, barbecue à disposition, chacun apporte son pique-nique et ses grillades.

### Dimanche 11 septembre à partir de 11h30.

#### Repas crêpes au café

La crêperie ambulante Rock ha Bilig proposera ses crêpes garnies blé noir et froment sur place ou à emporter, commander de préférence la veille au café (02-98-20-20-80)

### Dimanche 18 septembre à partir de 11h30

#### Apéro-légumes !

La ferme du Fessiou vous propose d'apporter un ingrédient (viande, poisson, fromage, épice...) de votre choix, Florent vous concoctera une assiette apéritive en y associant ses légumes.

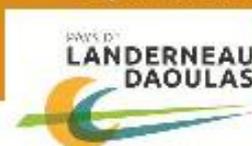
### Jeudi 22 septembre, 17h, café-tricot

Ouvert à tous, débutants ou experts !

# Informations

Communauté de communes  
du pays de Landerneau-Daoulas

Septembre 2016



## LA CIMENTERIE

Salle omnisports du pays de Landerneau-Daoulas

Équipement structurant du pays de Landerneau-Daoulas, cette nouvelle salle de sports valorisera la **qualité et le dynamisme des clubs locaux** en accueillant des manifestations jusqu'au niveau national.

Le choix du lieu d'implantation et du projet architectural a été fait dans le respect d'une logique de développement durable. De plus, cet équipement s'inscrit dans le cadre d'une politique de soutien global à la mise à niveau des équipements sportifs du pays de Landerneau-Daoulas afin de **conforter la pratique sportive sur l'ensemble du territoire** communautaire.

### La Cimenterie, un nom qui fédère les énergies de notre territoire

Le nom de cet équipement fait référence au passé industriel du site où étaient confectionnées notamment des pièces préfabriquées en béton. En outre, le rendu architectural de l'édifice est une belle illustration de l'usage de ce matériau fréquemment utilisé dans le bâtiment et réputé pour sa longévité.

Mais surtout, le ciment est souvent utilisé pour illustrer ce qui relie fortement, rapproche et consolide : ce qui rappelle la vocation première de cette salle : être un élément de cohésion autour des pratiques sportives pour tous les publics du pays de Landerneau-Daoulas et un élément d'attractivité majeur de notre territoire.



### Fiche technique

- Superficie totale : 4 156 m<sup>2</sup>
- Aire de jeux : 52 x 38 m.  
*Cette dimension permet d'adapter la salle à l'utilisation par de nombreuses disciplines jusqu'au niveau national : basket-ball, handball, tennis de table, judo, tir à l'arc, GRS...*
- 1500 places assises, dont 800 en tribunes télescopiques. Les places réservées aux personnes à mobilité réduite sont réparties dans l'ensemble des tribunes.
- Espace réceptif de 160m<sup>2</sup> au premier étage avec vue sur l'aire de jeux.
- Plus de 200 m<sup>2</sup> de rangement pour les utilisateurs.
- Et des équipements complémentaires : mur d'escalade, salle de presse, salle de préparation physique...

## Inauguration

Samedi 10 septembre

Portes ouvertes  
de 13h30 à 17h30

Démonstration de différents sports sur  
l'aire de jeu et visite de l'équipement.

Match de gala de  
basket-ball féminin  
à 20h

L'équipe de ligue 2 du Landerneau Bretagne Basket reçoit l'équipe normande de l'USO Mondeville, qui évolue en ligue 1.

**Match de haut niveau sportif à ne pas manquer !**

**Entrée gratuite mais réservation recommandée pour assister au match.**

Retrait des billets à l'office de tourisme communautaire à Landerneau, à la mairie de Daoulas, auprès du LBB, au magasin Go Sport à Landerneau ou le jour du match à La Cimenterie à partir de 14h (sous réserve de places disponibles).

Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas

59, rue de Brest - BP 849 - 29208 Landerneau cedex - Tel. 02 98 21 37 67 - accueil@ccpld.bzh - www.pays-landerneau-daoulas.fr